



12160

36 Place de la Mairie
Téléphone : 05 65 69 02 42
Mail : contact@camboulazet12.fr
Site : www.camboulazet12.fr

**COMPTE RENDU DU CONSEIL
MUNICIPAL
DU LUNDI 22 JUIN 2026 A 20 H**

EXTRAIT

Le vingt-deux du mois de juin 2026 à 20 Heures,

Le Conseil Municipal de la commune de CAMBOULAZET, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, par M. CUOC Jérôme Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 16/06/2026

Présents : M. CUOC Jérôme, Mme Nadine CANITROT, M. ENJALBERT Maxime, Mme. LACOMBE Patricia, Mme MARTY Lucie, M. ANGLES Julien, M. PANIS Benjamin, Mme BOURRIER Noémie, M. BEAUJEAN Philippe

Absents excusés : M. GAZANIOL Dominique a donné procuration à M. ENJALBERT Maxime
Mme JULIEN Patricia a donné procuration à Mme Nadine CANITROT

ORDRE DU JOUR :

- Désignation du secrétaire de séance
- Travaux passerelle bois à Versailles : Convention de partenariat pour la participation financière des travaux avec la commune de Centrès
- Caravane du Sport 29 juillet 2026 : Convention de partenariat pour la participation financière de cette manifestation entre les communes de Camboulazet, Cassagnes Bégonhès, Centrès, Manhac et Sainte Juliette sur Viaur
- PLU I : Compte rendu de la réunion du 15 juin 2026, première approche « des cartes blanches »
- Vente terrains à Noyès
- Lieu du bureau de vote pour l'année 2027
- Bilan de la manifestation : Sur les traces des verriers du Rouergue du 18 au 21 juin 2026
- Mairie info sortie en juillet 2026
- Commission chemins
- Questions diverses

DELIBERATION N° 01 : Nomination d'un secrétaire de séance

Vu l'article L 2121.15 du Code Général des Collectivités Territoriales qui prévoit qu'au début de chacune de ses séances, le Conseil Municipal nomme un ou plusieurs de ses membres pour remplir les fonctions de Secrétaire de Séance. Il peut adjoindre à ce ou ces secrétaire(s) des auxiliaires, pris en dehors de ses membres, qui assistent aux séances mais sans participer aux délibérations.

Considérant qu'il s'agit de nommer le secrétaire de la séance de ce jour.

Considérant que Mme Noémie BOURRIER est candidate.

Le Conseil municipal à l'unanimité des présents et représentés :

- Nomme Mme Noémie BOURRIER en qualité de Secrétaire de Séance

DELIBERATION N° 02 : Travaux passerelle bois à Versailles : Convention de partenariat pour la participation financière des travaux avec la commune de Centres

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'à la suite des violentes crues de février 2026 la passerelle bois à Versailles qui permet de traverser le ruisseau le Viaur a été complètement endommagée

Il rappelle qu'un arrêté municipal a été signé le 03 mars 2026 portant sur la fermeture de l'accès à la passerelle – le temps d'effectuer les travaux de réparation.

Cette passerelle étant située en limite de commune de Centres, et après concertations avec les élus de chaque collectivité, les travaux de remise en état de cette passerelle seront financés conjointement par les communes de Camboulazet et Centres.

Il donne lecture de la convention de partenariat entre les deux communes ayant pour objectif de fixer la répartition financière de ces travaux.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le Conseil Municipal de Camboulazet :

- Donne son accord pour engager les travaux de réparation conjointement avec la mairie de Centres
- Dit que les dépenses relatives à ces travaux seront réparties à parts égales entre les 2 communes ; Camboulazet et Centres
- Autorise le maire à signer la convention de partenariat

DELIBERATION N° 03 : CARAVANE DU SPORT LE MERCREDI 29 JUILLET 2026 A VERSAILLES COMMUNE DE CAMBOULAZET. CONVENTION DE PARTENARIAT POUR LA PARTICIPATION FINANCIERE DE CETTE MANIFESTATION DU 29 JUILLET 2026 ENTRE LES COMMUNES DE CAMBOULAZET, CASSAGNES BEGONHES, CENTRES, MANHAC, SAINTE JULIETTE SUR VIAUR

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'à l'initiative de la mairie de Camboulazet, la caravane des sports proposé par l'UFOLEP sera présente cet été 2026 sur le site de Versailles.

Le projet est porté conjointement par les 5 communes : Camboulazet, Cassagnes Bégonhès, Centres , Manhac et Sainte Juliette Sur Viaur.

Les objectifs de cet évènement sont les suivants :

Proposer un évènement familial favorisant la découverte et la pratique de nouveaux sports

Favoriser le lien intergénérationnel, et investir les jeunes et associations des communes

Permettre la co-construction d'un projet permettant de faire vivre le territoire

Favoriser la participation des accueils de loisirs à proximité

Proposer des animations mettant en valeur le site et les associations ; Lien avec EPAGE Viaur pour une intervention LPO ou CPIE.

Créer un groupe de jeune organisateur de pilotage de la journée 4-5 jeunes de chaque commune de 11 à 17 ans

Il donne lecture de la convention de partenariat entre les cinq communes ayant pour objectif de fixer la répartition financière de cette manifestation.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le Conseil Municipal de Camboulazet :

Donne son accord pour organiser cette manifestation le 29 juillet 2026 sur le site de à Versailles

Dit que les dépenses relatives à l'organisation de cette manifestation seront réparties à parts égales entre les 5 communes participantes

Autorise le maire à signer la convention de partenariat